

# LIVRET D'ACCUEIL

## Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé



PÔLE PARENTALITÉ ET INSERTION



**Résonance**  
leur avenir, notre futur

# SOMMAIRE

- ◆ Extraits du projet associatif
- ◆ Présentation de l'Association RÉSONANCE
- ◆ Mot de bienvenue du Directeur
- ◆ Présentation de l'établissement
- ◆ Accompagnement proposé
- ◆ Personne qualifiée
- ◆ Pour arriver jusqu'à nous

## EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF

Références éthiques pour l'Association Résonance.

L'Association Résonance se veut, par fidélité historique, être une Œuvre Protestante, affiliée à la Fédération de l'Entraide Protestante, rendant un service à la société, sans discrimination religieuse, ni confessionnelle.

C'est dans le respect de la laïcité que l'œuvre se veut être au service de notre société.

Sa spécificité religieuse n'a d'autre but que de se référer étymologiquement à ce mot qui signifie « religere » c'est-à-dire relier, faire lien afin d'accueillir chacun : les enfants, leurs parents, les résidents du centre maternel et le personnel, dans le respect de leur identité, sans discrimination et en prenant en compte toutes les dimensions de la personne.

Dans cette dynamique, il importe :

- ◆ D'accompagner les uns et les autres dans le respect de leur dignité et de leurs convictions.
- ◆ De cultiver dans les établissements un esprit d'équipe, permettant ainsi à tous les collaborateurs de se sentir responsables pour participer au même projet dans une estime réciproque.

Nous avons la conviction que chaque vie est une Etoile,...  
« Et chaque étoile même brille d'un éclat particulier »  
*(Corinthiens. chapitre 75 verset 47b)*

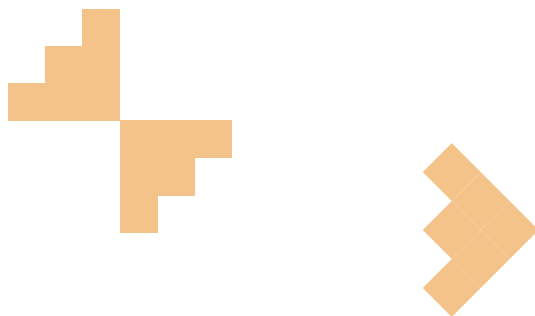
## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Résonance conduit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général. Elle agit par convention avec les services publics : Agence Régionale de Santé, Collectivité Européenne d'Alsace.

Actrice des politiques sociales et de l'action sociale territoriale, elle participe à la régulation sociale et à la solidarité au sein du département de la CeA.

Pour l'Association, chaque personne accompagnée, enfant, adolescent ou adulte, est avant tout une personne à part entière, unique et singulière, inscrite dans un parcours de vie, dont l'écoute et la parole contribuent à optimiser la coordination des interventions, en prenant en compte les ressources de son entourage.

Les différents pôles et services sont décrits et mis à jour sur le site de l'Association [www.resonance.alsace](http://www.resonance.alsace).



# MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR

Madame, Monsieur,

Vous êtes accompagné par le Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé de l'association Résonance.

Au nom de l'équipe pluridisciplinaire, je vous souhaite la bienvenue.

Afin de faciliter votre arrivée, ce livret d'accueil vous permettra de mieux connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.

L'ensemble du personnel s'efforcera de vous apporter l'aide et le soutien nécessaire à votre épanouissement.

Ensemble, nous définirons les axes prioritaires de votre parcours. Nous co-construirons des objectifs personnalisés à atteindre en respectant vos besoins et attentes.

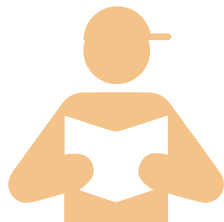
L'accompagnement proposé tend à favoriser la réalisation des objectifs pour vous et votre ou vos enfants en facilitant votre inclusion dans la cité.

L'ensemble des professionnels reste à votre disposition et à votre écoute.

Pour l'équipe pluridisciplinaire

Yann MENTZER

*Directeur du Pôle Parentalité et Insertion*



# PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé (SEADR) est un dispositif d'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Nous accompagnons les personnes dans leurs projets de vie. Nos prestations visent à développer une sécurité physique, affective, intellectuelle et sociale pour l'enfant. Elles tendent à permettre aux parents d'assurer leurs responsabilités et leur rôle parental afin de garantir le développement de l'enfant.

Par ce programme, nous proposons aux parents de développer leur capacité à agir, de mobiliser leurs ressources et compétences dans le but de soutenir le projet familial et le projet pour l'enfant.

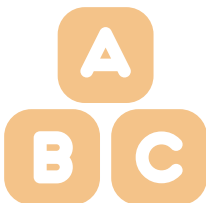
Nous travaillons en collaboration avec des partenaires du territoire (protection maternelle et infantile, assistante maternelles, crèches de quartier...).

Vous êtes informés en premier lieu car vous êtes nos premiers partenaires. Soyez assuré que toute transmission se fait sous couvert du secret partagé, c'est à dire que seuls les éléments indispensables et permettant d'apporter un éclairage utile sont transmis.

Le SEADR accompagne 20 familles dans leur logement.

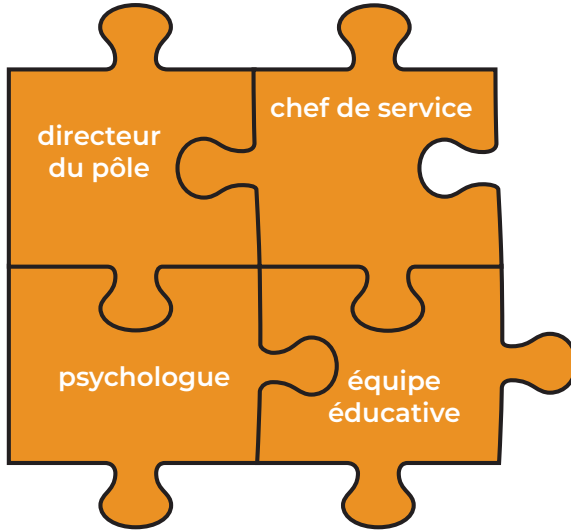
Chaque accueil est personnalisé. Les réponses sont adaptées à chaque famille.

L'établissement est ouvert 7/7j de 8h30 à 21h. Après 21h, une astreinte prend le relais en cas d'urgence.



# NOTRE ÉQUIPE

Une équipe pour accompagner  
votre enfant et vous accueillir



## L'ACCOMPAGNEMENT

### Du côté de l'enfant :

L'équipe pluridisciplinaire est encadrée par un chef de service qui coordonne les différents parcours et fait le lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'accompagnement de chaque enfant est individualisé en fonction des besoins repérés et du projet global d'accompagnement de la famille. Nous proposons ainsi un accompagnement ciblé sur les besoins fondamentaux de l'enfant.

### Du côté des parents :

L'accompagnement et le soutien à la parentalité sont individualisés. Vous êtes « acteur » de votre projet, nous sommes à vos côtés pour vous soutenir et vous conseiller.

### Le référent parcours :

Chaque enfant est suivi et accompagné par un référent parcours qui est le point de repère des familles, un professionnel ressources dans l'accompagnement. Il intervient comme coordinateur auprès des partenaires.

### Organisation :

Tout au long de la phase d'accompagnement, nous proposons 2 à 3 interventions par semaine. Le calendrier est généralement co-construit avec la famille. Ces interventions peuvent être de plusieurs formes :

#### ◆ Les visites à domicile (VAD) :

Elles permettent de vous accompagner sur les temps clés du quotidien : lever, repas, bain, soins, coucher, temps de jeu, etc.

Leur fréquence peut évoluer au cours de l'accompagnement en fonction de vos besoins ou des contraintes de service.

#### ◆ Les rencontres à l'extérieur :

Les visites peuvent se dérouler à l'extérieur en lien avec le Projet Pour l'Enfant (PPE).

#### ◆ Les entretiens individuels :

Des temps individuels peuvent vous être proposés par le Référent Parcours. Ces temps peuvent également être organisés avec votre enfant, sans votre présence.

#### ◆ Les évènements collectifs ponctuels :

Au cours de l'accompagnement, l'équipe éducative pourra vous proposer différents temps de partage en fonction des ressources de votre environnement (Lieu d'Accueil Parent-Enfant, Médiathèque, Ludothèque, etc.)

#### ◆ Les rencontres avec les partenaires :

En fonction des besoins de votre famille, des rencontres avec les autres professionnels qui vous accompagnent auront lieu. Ces rencontres nous permettent d'avoir une vision plus globale de votre situation.

Nous prendrons contact avec l'école, le multi accueil, l'assistante sociale ou encore la puéricultrice de votre secteur, la mission locale, Pôle Emploi, etc. Nous pourrions vous accompagner aux rendez-vous qui concernent votre enfant.

#### ◆ Le Projet Pour l'Enfant (PPE) :

L'équipe du SEADR vous accompagne dans la construction et la mise en œuvre du Projet Pour votre Enfant et du Projet Personnalisé.

Ces projets visent à répondre et à valoriser vos besoins et attentes et ceux de votre enfant. Ces projets seront signés par les parties prenantes et évalués puis adaptés si besoin en fonction de l'évolution de votre situation.

Vous êtes « acteur » de ces projets. Les référents de parcours sont présents pour vous soutenir, vous conseiller et vous encourager.

## PERSONNE QUALIFIÉE

La Personne Qualifiée a pour missions d'aider à faire valoir les droits de l'utilisateur ou de son représentant légal dans leurs rapports avec l'institution, de prodiguer des conseils aux usagers et de les orienter dans leurs démarches.

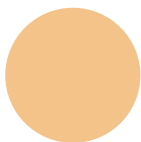
Selon le Code de l'Action Sociale et des Familles : « Toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une Personne Qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'Etat dans le département, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé et le président du Conseil Général.

La Personne Qualifiée rend compte de ses interventions aux autorités chargées du contrôle des établissements et service concernés, à l'intéressé ou à son représentant légal dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. »

Il existe ainsi une personne qualifiée pour représenter les adultes et les enfants handicapés et une personne qualifiée pour représenter les enfants et les personnes en situation d'exclusion sociale.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'avoir accès à la liste à jour des personnes nommées :

[liste des personnes qualifiées.pdf-haut-rhin.fr](#)







## POUR NOUS CONTACTER

Pour nous joindre : **03 89 27 04 01**  
demander le Pôle Parentalité et Insertion

## POUR ARRIVER JUSQU'A NOUS

Adresse : association Résonance - SEADR - Pôle Parentalité et Insertion  
76 Route de Neuf-Brisach - 68000 COLMAR



## LIGNES DE BUS

Depuis le centre ville  
**LIGNES 20, 21 et 1**

